



Six Fours les Plages, le 30 septembre 2021

MAIRIE DE
SIX-FOURS-LES-PLAGES

SERVICE : D.R.H.
drh@mairie-six-fours.fr
Tél : 04.94.34.93.25
Fax : 04.94.26.19.05
N/Réf. : JSV/MPS/DC/MI/CHG/21/10914

APPEL A CANDIDATURE
EXTERNE (H/F)

Encadrant technique de chantier d'insertion

DIRECTION : Centre Communal d'Action Sociale

SERVICE : Chantier d'Insertion

Contrat à durée déterminée

Permis B exigé

CONDITIONS DE L'EXERCICE DE L'ACTIVITE :

- Organiser une activité de service / de production et accompagner dans sa réalisation des salariés en insertion professionnelle
- Développer les apprentissages des savoirs et des savoir-faire de publics adultes et jeunes
- Accompagner la commande initiale du prescripteur et l'adapter à l'évolution du bénéficiaire par la mise en place du projet professionnel

MISSIONS PRINCIPALES :

Axe Insertion :

- Planifier l'activité de service et de production, guider les personnes dans l'apprentissage ou la réalisation de travaux
- Coordonner l'activité d'une équipe
- Contrôler l'activité de service et la production, apporter des modifications à l'aménagement des postes, du rythme de travail...
- Transmettre et apprendre :
 - Les techniques de travail et leur réglementation
 - Les techniques de sécurité et d'hygiène
 - L'environnement social, professionnel
- Développer des savoirs être et savoir faire des agents en insertion
- Effectuer le suivi professionnel de la personne en situation de travail et lui proposer des axes d'évolution ou d'orientation
- Évaluer les acquisitions de connaissances des salariés en insertion et mettre en place les actions correctives
- Définir le projet individuel de la personne, valider le projet formatif ou professionnel et proposer des actions
- Accompagnement socio-éducatif dans le cadre du suivi individualisé
- Vérifier le fonctionnement des équipements de production, effectuer l'entretien de base et informer les services compétents en cas de dysfonctionnement

Axe Administratif :

- Participer aux projets internes de la structure :
 - Travailler en pluridisciplinarité : Membre de l'atelier Chantier d'Insertion / Comité de Pilotage / Comité de Suivi / Membre de jurys de recrutement des agents des chantiers d'insertion
 - Contribuer aux bilans d'activités
- Participer aux informations collectives de recrutement et entretien individuel de présélection

- Accueillir le public et le renseigner selon sa demande (mesures pour l'emploi, indemnisation, dispositif de formation...)
- Contrôler, alerter, vérifier les dossiers des demandeurs d'emploi (inscription, contrôle des démarches de recherche d'emploi)
- Participer aux dossiers de demande de subvention et évaluations avec les partenaires
- Tenir des statistiques

Axe Partenarial :

- Lien avec le service environnement de la Commune pour le chantier d'insertion en environnement péri-urbain
- Lien avec les responsables des Résidences Autonomie pour le chantier d'insertion femmes en cas d'absence du binôme
- Échanger des informations sur l'activité ou le suivi des personnes (projets individuels, production, cohésion de groupe...) au sein de l'équipe ou auprès des partenaires (internes / externes)
- Assurer la prospection et le développement du partenariat avec les acteurs du secteur professionnel, secteur institutionnel...
- Développer et animer des partenariats : prospection d'entreprises

MISSIONS SECONDAIRES :

- Participation aux manifestations du CCAS et au Plan Canicule

HORAIRES :

35H hebdomadaire

CAPACITES ET COMPETENCES :

- Techniques de prévention et de gestion de conflits
- Techniques d'écoute et de relation à la personne
- Techniques pédagogiques, éducatives
- Gestion d'urgence et de secours
- Réglementation en hygiène, sécurité, environnement (HSE)
- Techniques de conduite de réunion et d'organisation
- Ingénierie de la formation
- Méthode d'élaboration de projets professionnels
- Législation sur les dispositifs d'insertion / formation

DELAIS POUR POSTULER :

- avant le 8 novembre 2021 ; poste à pourvoir à compter du 1er janvier 2022
- Réponse manuscrite + CV détaillé + copie(s) diplôme(s) + CNI (recto verso) ou carte de séjour + Carte Vitale (ou attestation) sont à adresser à :

MONSIEUR LE MAIRE DE SIX-FOURS-LES-PLAGES
 DEPUTE HONORAIRE
 D.R.H.
 B.P. n° 97
 83183 SIX-FOURS-LES-PLAGES CEDEX

Pour le Député-Honoraire
 Maire de Six-Fours-les-Plages
 Vice-Président de la Métropole T.P.M.
 Et par délégation,
 Le Directeur Général des Services



Marie-Pierre SERALTA